

REGLEMENT DU JEU 100 % GAGNANT
« SODASTREAM® - FAITES PÉTILLER VOTRE ÉTÉ »

Conservez impérativement le ticket de caisse original qui pourra vous être réclamé
en cas de contrôle jusqu'à un mois après la fin de l'opération.

Article 1 : Société Organisatrice

La société SODASTREAM FRANCE, SAS au capital de 1 220 000 €, enregistrée sous le numéro B 442 427 134 RCS NANTES, dont le siège social se trouve au 20 rue Véga - CS 10015 - 44482 CARQUEFOU CEDEX (Ci-après la « Société Organisatrice ») met en place un jeu avec obligation d'achat par instants gagnants et tirages au sort intitulé « SODASTREAM® - FAITES PÉTILLER VOTRE ÉTÉ » (Ci-après le « Jeu »).

Article 2 : Supports du Jeu

Le Jeu se déroulera du 31/05/2022 au 31/08/2022 inclus et sera annoncé sur :

- Le site internet de la marque : <https://sodastream.fr>
- Les réseaux sociaux de la marque : Twitter, Facebook et Instagram
- La PLV (Publicité sur lieu de vente) en magasin

Article 3 : Conditions d'accès au Jeu

Le Jeu est soumis à une obligation d'achat simultané de 2 produits SodaStream (une machine SodaStream + un concentré ou une bouteille SodaStream®) entre le 31/05/2022 et le 31/08/2022 et est ouvert du 31/05/2022 – 09h00 au 10/09/2022 – 23h59, à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à la date de participation (ci-après le « Participant »).

Ne peuvent pas participer au Jeu les membres du personnel et les dirigeants de la Société Organisatrice et leurs familles proches, ainsi que les membres du personnel et les dirigeants des points de vente et de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu, et leurs familles proches.

La participation au Jeu est possible à **chaque nouvel achat simultané** de deux produits éligibles au Jeu pendant la période du Jeu. Les produits éligibles au Jeu achetés ne devront pas être rendus en magasin après la participation au Jeu.

Chaque participant ne pourra participer qu'une seule fois au Jeu par preuve d'achat et une seule personne pour la même adresse postale. **Un seul gain pourra être gagné par foyer sur toute la période de Jeu** (c'est-à-dire des personnes partageant le même nom, la même adresse, et/ou même numéro de téléphone et/ou la même adresse email et/ou la même adresse IP).

Les participations au Jeu seront annulées si elles sont incompréhensibles, incomplètes, frauduleuses ou réalisées en contrevenant au présent règlement.

Toute participation doit être loyale. Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier le dispositif de jeu proposé. Il est par conséquent totalement interdit à chaque participant de jouer avec plusieurs numéros de téléphone et/ou adresses électroniques ainsi que de jouer avec un numéro de téléphone et/ou une adresse électronique appartenant à une autre personne. La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre toute personne qui tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement du Jeu. Toute falsification entraîne l'élimination immédiate du ou des participants.

Seront notamment considérées comme invalides les adresses de courrier électronique temporaires et/ou anonymes (et notamment les terminaisons de type : youumail.com, youpymail.com, yopmail.com, brefmail.com, mailcatch.com, yopmail.fr, yopmail.net, cool.fr.nf, jetable.fr.nf, nospam.ze.tc, nomail.xl.cx,

mega.zik.dj,speed.1s.fr, courriel.fr.nf, moncourrier.fr.nf, monemail.fr.nf, monmail.fr.nf, etc.), ainsi que les adresses de courrier électronique provenant de domaines créés et/ou déposés à l'occasion du Jeu.

Article 4 : Dotations

4.1 : Définition des dotations

Niveau de gain - Quantité de Dotations - Valeur unitaire de la Dotation

La valeur indiquée pour les Dotations correspond au prix public TTC généralement constaté à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Dotations à gagner par tirages au sort :

- 5 (cinq) « week-ends en bulles » pour 2 personnes d'une valeur commerciale approximative de 1 000€ TTC

Dotations à gagner par instants gagnants :

- 10 (dix) enceintes Bluetooth Xiaomi Mi Smart Speaker d'une valeur commerciale approximative de 60€ TTC
- 50 (cinquante) sets à cocktail d'une valeur commerciale approximative de 20€ TTC
- 500 (cinq cents) ecocups SodaStream d'une valeur commerciale approximative de 1.20€ TTC
- 250 (deux-cent cinquante) pailles réutilisables d'une valeur commerciale approximative de 1.05€ TTC

Pour tous les participants conformes :

- des bons de réduction de 3€ à **valoir sur l'achat d'une bouteille SodaStream.**

Chaque dotation est non modifiable, non échangeable, non remboursable.

Chaque dotation est individuelle et ne peut en aucun cas être cédée. Les présentes dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière ou d'échange pour quelque raison que ce soit.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances l'exigent, de substituer, à tout moment, aux dotations, une dotation d'une valeur unitaire commerciale et de caractéristiques équivalentes, quelle que soit la raison du remplacement, sans encourir de responsabilité à cet égard.

4.2 : Détermination des gagnants

Le Jeu fonctionne sur le principe d'instants gagnants et de trois tirages au sort.

4.2.1 - Instants gagnants

Le Jeu fonctionne sur le principe des « instants gagnants » ouverts. Les instants gagnants sont des périodes de temps variables, réparties de manière prédéfinie tout au long de la durée du Jeu. Le premier participant remplissant les conditions requises pour gagner lors d'un instant gagnant remporte la dotation affectée à cet instant gagnant (sous réserve de remplir les conditions prévues au présent règlement). L'instant gagnant est dit « ouvert » lorsque la dotation est en jeu et n'a pas encore été remportée. Tant que la dotation n'est pas gagnée, elle reste en jeu jusqu'à ce qu'un participant la remporte.

Le présent règlement ainsi que la liste des instants gagnants et leurs dotations associées sont déposés auprès de l'étude de Maître Bouvet, 26 quai Béatrix de Gâvre – BP 30316 – 53003 LAVAL CEDEX, huissier de justice.

4.2.2 – Tirages au sort

Trois tirages au sort seront réalisés par l’Huissier de Justice en charge du Jeu et désignera 5 (cinq) gagnants et 30 (trente) suppléants.

- 1^{er} tirage au sort le 03/06/2022 parmi les participations conformes du 02/05 au 31/05/22 pour désigner 2 (deux) gagnants et 10 (dix) suppléants.

- 2^{ème} tirage au sort le 05/07/2022 parmi les participations conformes du 01/06 au 30/06/22 pour désigner 2 (deux) gagnants et 10 (dix) suppléants.

- 3^{ème} tirage au sort le 03/08/2022 parmi les participations conformes du 01/07 au 31/07/22 pour désigner 1 (un) gagnant et 10 (dix) suppléants.

Les gagnants seront contactés par courrier électronique. Seules les données informatiques de la Société Organisatrice font foi. Il ne sera répondu à aucune réclamation concernant des copies d’écran ou de courrier électronique.

La Société Organisatrice se réserve le droit d’exclure de manière définitive du Jeu tout participant :

- ayant indiqué une fausse identité ou une fausse adresse postale,
- ayant tenté de tricher (notamment en créant de fausses identités permettant de s’inscrire plusieurs fois ou, en modifiant un détail de leur adresse postale ou, en utilisant des procédés déloyaux tels que logiciels, robots ou autres procédés permettant d’automatiser sa participation, sans intervention physique),
- utilisant à plusieurs reprises la même preuve d’achat et/ou falsifiant une preuve d’achat,
- contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement.

En cas d’exclusion d’un gagnant, celui-ci se trouve déchu de l’ensemble de ses droits au titre du présent règlement et notamment ceux liés à l’obtention de la dotation mise en jeu. Par ailleurs, la Société Organisatrice se réserve le droit d’engager des poursuites judiciaires à l’encontre de tout participant contrevenant à une ou plusieurs disposition(s) du présent règlement.

Article 5 : Modalités du Jeu

5.1 Pour jouer, il est nécessaire d’avoir un accès Internet personnel et de disposer d’une adresse de courrier électronique ainsi que d’un numéro de téléphone valides. Il est rappelé que la participation est strictement nominative et que le participant ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudonymes, avec plusieurs adresses emails, ou pour le compte d’autres participants.

5.2 Pour participer au Jeu, le participant doit :

- acheter deux produits de la marque SodaStream® (une machine SodaStream + un concentré ou une bouteille SodaStream®) pendant la période du Jeu. Ces achats sont à effectuer dans un des magasins distributeurs de la marque Sodastream, sur un site marchand ou sur une marketplace située en France métropolitaine (Corse et DROM COM inclus).
- scanner le QR Code présent sur les supports de communication ou se rendre directement sur le Site www.sodastream-lejeu.fr,
- renseigner son nom, son prénom, son adresse de courrier électronique (celle-ci devant être valide), son adresse postale complète, son code postal et sa ville, son numéro de téléphone, répondre aux questions ainsi que les informations relatives à l’achat effectué dans le cadre du Jeu : enseigne, date d’achat, produits,
- télécharger sa preuve d’achat au format indiqué (png ou jpg),

- certifier être majeur et avoir lu et accepter le règlement du Jeu,
- valider le formulaire en cliquant sur « Je participe ».

5.3 Le participant recevra un email qui lui indiquera la dotation qu'il a gagné (sous réserve de la conformité de sa participation).

a. Tous les participant recevront un courrier électronique comportant les informations leur permettant de récupérer leur bon de réduction à imprimer (l'utilisation du bon de réduction nécessite une imprimante personnelle). Les participants pourront imprimer leur bon de réduction à partir du lien réceptionné au sein du courrier électronique de confirmation, au plus tard le 10/09/2022. Le bon est à utiliser dans les 30 jours calendaires suivants la date d'impression. Important : le gagnant doit s'assurer qu'il est en mesure d'imprimer son bon lorsqu'il clique sur le lien car celui-ci n'est valable qu'une seule fois et pour lancer une seule impression. Le bon n'est ensuite utilisable qu'une seule fois en caisse. »

b. Les participants gagnants d'un instant gagnant recevront par courrier électronique un accusé de réception de leur participation. Les informations communiquées et la preuve d'achat seront vérifiées par la Société Organisatrice sous quatre (4) jours à six (6) jours ouvrés. Si les informations et la preuve d'achat sont jugées conformes, la participation sera validée, ainsi que la dotation octroyée.

c. Les participants gagnants d'un week-end en bulle seront contactés par email et/ou téléphone par la Société Organisatrice à l'issue du tirage au sort afin d'organiser leur séjour.

5.5 Les gagnants devront conserver leur preuve d'achat originale mentionnant l'achat des deux produits SodaStream jusqu'à un (1) mois après la fin du Jeu, et ce en cas de contrôle.

5.6 La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si les formulaires renseignés par les participants ne lui parvenaient pas, pour une quelconque raison, ou s'ils lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le matériel informatique ou logiciel du participant est inadéquat pour son inscription, ou en cas de problème de connexion Internet).

5.7 La participation est limitée à une seule fois par preuve d'achat. Le participant peut rejouer à chaque nouvel achat s'il n'a pas déjà gagné une dotation (hors bon de réduction).

5.8 Toute inscription incomplète, frauduleuse, non conforme au présent règlement et/ ou comportant des informations inexacts ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Tout participant ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucune dotation. La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire concernant l'identité et/ou le domicile des gagnants.

5.9 La participation au Jeu s'effectue exclusivement par voie électronique sur le Site ; toute participation sur papier libre ou sous toute autre forme ne sera pas prise en compte.

Article 6 : Règlement

Le participant doit respecter les lois et règlements en vigueur.

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions de la Société Organisatrice, qui sont définitives et contraignantes.

Le règlement est disponible sur www.sodastream-lejeu.fr pendant toute la durée du Jeu.

Il ne sera répondu à aucune demande (par courrier électronique ou par téléphone) concernant l'interprétation ou l'application du règlement, concernant les modalités et mécanismes du Jeu.

Article 7 : Non Remboursement des frais de participation

Les frais de participation au Jeu quels qu'ils soient (frais d'affranchissement, frais de connexion internet...) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.

Article 8 : Limite de responsabilité

8.1. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout préjudice (personnel, physique, matériel, financier ou autre) subi par un participant à l'occasion de sa participation au Jeu, notamment en raison de problèmes inhérents à la connexion internet, communication téléphonique ou du mauvais acheminement des e-mails ou du courrier ou de tout autre problème qui ne lui serait pas imputable et qui interviendrait pendant la durée du Jeu.

La Société Organisatrice met tout en œuvre pour offrir aux participants et maintenir des infrastructures, informations et outils fonctionnels et vérifiés.

Elle ne saurait toutefois être tenue responsable de la défaillance du matériel des participants (ordinateur, logiciels, outils de connexion internet, téléphone, serveurs...), de la perte de données susceptibles d'en résulter pour une cause non imputable à la Société Organisatrice et de l'incidence de ces défaillances sur leur participation au Jeu.

Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son matériel et les données stockées sur ses équipements (informatique et téléphonique) contre tout atteinte. La participation au Jeu implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, de l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage émanant de tiers et les risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau, ou de tout autre aléa lié aux services postaux.

8.2. Les participants acceptent que les données contenues dans les systèmes d'information de la Société Organisatrice aient force probante jusqu'à preuve du contraire, quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au Jeu.

8.3. La Société Organisatrice s'engage à mettre tous les moyens en œuvre avec ses prestataires pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survient et affectait le bon déroulement du Jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des participants.

8.4. Si les coordonnées d'un gagnant sont inexploitable ou si le gagnant ne peut être identifié ni par son nom, ni son adresse, ni son numéro de téléphone, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible, qui ne recevra ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

8.5. La Société Organisatrice ne peut être tenue responsable si une tierce personne intercepte l'e-mail adressé au gagnant et s'empare de la dotation.

8.6. En cas de renonciation expresse du gagnant à bénéficier de sa dotation, celle-ci sera conservée par la Société Organisatrice et pourra être utilisée dans le cadre d'un jeu ultérieur, si la nature de la dotation le permet, et sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée de ce fait.

Article 9 : Correspondances

Les contestations doivent être adressées par écrit à la Société Organisatrice à contact-france@sodastream.com ou Société SODASTREAM FRANCE, 20 rue Véga - CS 10015 - 44482 CARQUEFOU CEDEX, et ne seront recevables que dans un délai de 2 mois à compter de la fin du Jeu. Toute contestation devra impérativement comporter le nom du Jeu, la date de participation, les coordonnées complètes du participant et le motif exact de la contestation. Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne sera pris en compte.

Aucune correspondance ou demande de remboursement non conforme (incomplète, illisible, erronée, insuffisamment affranchie, expédiée en recommandé, renvoyée hors délai ou parvenue par courrier électronique) ne sera prise en compte.

Article 10 : Disqualification

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge, leur adresse et leur numéro de téléphone dans le cadre du Jeu. Toute participation non conforme au présent règlement, incomplète ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle par la Société Organisatrice qui n'est pas tenue d'en informer le participant défaillant.

Toute violation, frauduleuse ou non, établie ou suspectée du règlement du Jeu, laissée à l'appréciation raisonnable de la Société Organisatrice, entraînera automatiquement l'exclusion par la Société Organisatrice du participant qui aura employé des moyens frauduleux concernant sa participation. La Société Organisatrice se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de toute personne qui commettrait une fraude ou une tentative de fraude.

L'utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son auteur et/ou utilisateur. La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou du fait de la participation sous l'identité d'un tiers dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 11 : Force majeure

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'évènements indépendants de sa volonté, de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Jeu ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

Article 12 : Droits de propriété intellectuelle et droits d'auteur

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle et le droit d'auteur, l'utilisation de tout ou partie des éléments faisant l'objet d'un droit de propriété intellectuelle ou protégé par le droit d'auteur reproduit dans le cadre de ce Jeu est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de la Société Organisatrice.

Article 13 : Droit applicable et Litiges

Le Jeu est soumis au droit français.

Tout litige concernant l'interprétation du règlement et/ou les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'un règlement amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions du ressort de la Cour d'appel de Paris.

Article 14 : Protection des données à caractère personnel

Conformément au Règlement 679/2016, les données personnelles de chaque participant sont collectées aux fins de gestion du Jeu et d'envoi des dotations, et sont destinées à la société SODASTREAM, responsable du traitement. Les bases légales de ce traitement sont le contrat (participation au Jeu), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation et gestion des réclamations) et l'obligation légale (réponses aux demandes de autorités compétentes). Les données des participants sont destinées à notre service CRM et nos prestataires qui agissent en tant que sous-traitants et sont conservées pendant toute la durée du Jeu et après la fin du Jeu pendant

une durée maximum de deux ans afin d'assurer sa bonne exécution. Si le participant l'a accepté expressément en cochant la case prévue à cet effet, il peut également être amené à recevoir des propositions commerciales sur les produits du groupe SODASTREAM, ou sur les produits et services émanant de partenaire tiers, par courrier, email, téléphone ou SMS.

Chaque participant dispose de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement effectué, d'opposition, de retrait du consentement et du droit à la portabilité des données le concernant, et le droit de définir des directives post mortem en adressant une demande à contact-france@sodastream.com ou Société SODASTREAM FRANCE, 20 rue Véga - CS 10015 - 44482 CARQUEFOU CEDEX. Chaque participant dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Chaque participant peut se référer à la Politique de confidentialité de Sodastream disponible sur son site internet <https://sodastream.fr/pages/mentions-legales#1559818250916> pour plus d'informations sur le traitement de ses données personnelles.

MACHINES - BOUTEILLES ELIGIBLES ET CONCENTRÉS

Catégorie	Désignation	EAN
Machine	Machine GENESIS Noire + 2 x 0,5L (exclu Amazon)	3291480782181
Machine	Machine GENESIS Noire + 1 L PET classique (exclu Cdiscount)	3291480782198
Machine	Machine TERRA Blanche Promo + 1 concentré 7Up	3291480783782
Machine	Machine JET Blanche	7290012291029
Machine	Machine DUO Noire Pack 3 bouteilles (2 carafes +1 Fuse LV)	7290113761308
Machine	Machine TERRA Noire Promo	7290113763784
Machine	Machine TERRA Blanche Promo	7290113764019
Machine	Machine DUO Blanche Pack 3 bouteilles (2 carafes +1 Fuse LV)	7290113764026
Machine	Machine TERRA Blanche Pack Lave-Vaisselle	7290113764224
Machine	Machine TERRA Noire Pack Lave-Vaisselle	7290113764231
Machine	Machine Terra Rouge Promo	7290113764255
Machine	Machine Terra Bleue Promo	7290113764262
Machine	Machine DUO Blanche Pack 4 bouteilles (2 carafes +2 Fuse LV)	7290113764286
Machine	Machine DUO Noire Pack 4 bouteilles (2 carafes +2 Fuse LV)	7290113764293
Machine	Machine ART Noire Promo	7290113764439
Machine	Machine TERRA Noire Pack 3 bouteilles (2 Mob noires + 1 Fuse LV)	7290113766419
Machine	Machine ART Noire Pack Lave-Vaisselle	7290113766808
Machine	Machine ART Bleu Pastel Promo	7290116740232
Machine	Machine ART Mandarine Promo	7290116740249
Machine	Machine ART Noire Pack Web (1 Mob noire + 1 Fuse LV)	7290116741154
Machine	Machine CRYSTAL Blanche Promo	8718309256951
Machine	Machine COOL Titan	8718309259174
Machine	Machine SOURCE POWER Noire	8718692614161
Machine	Machine COOL MEGA	8718692618817
Machine	Machine SPIRIT ONE TOUCH Noire	8719128112718
Machine	Machine SPIRIT ONE TOUCH Blanche	8719128113128
Machine	Machine SPIRIT Bleue Pastel	8719128113760
Machine	Machine SPIRIT Blanche Pack Lave-Vaisselle	8719128115023
Machine	Machine SPIRIT Noire Pack Lave-Vaisselle	8719128115030
Machine	Machine CRYSTAL Noire Pack Verre	8719128115047
Machine	Machine SPIRIT Blanche Promo	8719128115054
Machine	Machine SPIRIT Noire Promo	8719128115061

Machine	Machine CRYSTAL Noire Promo	8719128115085
Machine	Machine GENESIS Noire	8719128115276
Machine	Machine SPIRIT Noire + Coffret Découverte Pepsi	8719128118123
Machine	Machine CRYSTAL Blanche Pack Verre	8719128118130
Machine	Machine SPIRIT Blanche + Coffret Découverte Pepsi	8719128118277
Machine	Machine DUO Blanche Promo	8719128118345
Machine	Machine DUO Noire Promo	8719128118352
Machine	Machine SPIRIT Pêche	8719128118666
Machine	Machine SPIRIT Verte	8719128118673
Machine	Machine SPIRIT Grise	8719128118772
Machine	Machine SPIRIT Neon Gradient	8719128119168
Machine	Machine TERRA Noire Pack Lave-Vaisselle	7290113764231
Bouteilles	Carafe Verre CRYSTAL	7290006780805
Bouteilles	Bouteille PET 1L Base Métal	7290006780829
Bouteilles	Carafe Verre 1L DUO	7290113760837
Bouteilles	Pack 3 Bouteilles UEFA Grand Modèle PET 1L Fuse Metal Edition Limitée	7290113760875
Bouteilles	Bouteille Lave-vaisselle 1L Fuse Loop "France" Edition Limitée	7290113762107
Bouteilles	Ma Petite Bouteille Style 0,5L Lave-Vaisselle "France" Edition Limitée	7290113762138
Bouteilles	Pack 2 Bouteilles Lave Vaisselle 1L Fuse + 0.5L "Fête des Mères"	7290113763722
Bouteilles	Bouteille PET 1L Fuse Base Métal	8718692610408
Bouteilles	Pack 3 Bouteilles PET 1L Classique	8718692610736
Bouteilles	Pack de 2 Bouteilles Blanche Et Noire PET 0,5L Fuse	8718692611474
Bouteilles	Pack de 3 Bouteilles PET 1L Fuse	8718692615984
Bouteilles	Pack de 3 Bouteilles PET 1L Fuse Edition Limitée	8719128111438
Bouteilles	Pack 2 Bouteilles 1L Lave-Vaisselle Fuse	8719128112749
Bouteilles	Pack 2 Bouteilles 1L Lave-Vaisselle Classique	8719128112756
Bouteilles	Ma Petite Bouteille Style 0,5L Bleue Lave-Vaisselle	8719128115306
Bouteilles	Ma petite Bouteille Style 0,5L Rose Lave-Vaisselle Edition Limitée	8719128115313
Bouteilles	Ma petite Bouteille Style 0,5L Noire Lave-Vaisselle	8719128115320
Bouteilles	Ma Petite Bouteille Sport 0,5L Lave-Vaisselle	8719128115337
Bouteilles	Bouteille PET 1L Fuse Pepsi	8719128118413
Bouteilles	Bouteille PET 1L Fuse 7up	8719128118420
Concentrés	Concentré Xstream ENERGY 500ml	7290006780850
Concentrés	Concentré COLA 500ml	7290002793212
Concentrés	Concentré COLA SANS SUCRES 500ml	8718692611498
Concentrés	Concentré COLA LIGHT 500ml	8718692611511
Concentrés	Concentré Saveur ORANGE 500ml	7290002793335
Concentrés	Concentré Saveur AGRUMES 500ml	8718309259938
Concentrés	Concentré Saveur LIMONADE 500ml	7290006319005
Concentrés	Concentré Saveur CITRON 500ml	8718692610729
Concentrés	Concentré Saveur GRENADINE 500ml	7290011930240
Concentrés	Concentré Saveur MOJITO 500ml	8718309255046
Concentrés	Concentré Saveur AGRUMES ZERO 500ml	8718692612778
Concentrés	Concentré Saveur LIMONADE ZERO 500ml	7290006780751
Concentrés	Concentré Saveur TONIC 500ml	8718692611504
Concentrés	Concentré Pepsi 440ml	8719128117232
Concentrés	Concentré Pepsi Max 440ml	8719128117249
Concentrés	Concentré 7up 440ml	8719128117256
Concentrés	Concentré 7up Free 440ml	8719128117294
Concentrés	Concentré Pepsi Max Lime 440ml	8719128117812
Concentrés	Concentré Pepsi Max Cherry 440ml	8719128117805

Concentrés	Concentré 7 UP Free Mojito 440ml	8719128117829
Concentrés	Concentré Lipton Ice Tea saveur Pêche 440ml	8719128117836
Concentrés	Concentré Lipton Ice Tea saveur Citron 440ml	8719128117843
Concentrés	Concentré Lipton Green Ice Tea saveur Agrumes 440ml	8719128117850
Concentrés	Sirop Sodastream Bio Cassis noir 500ml	7290113762404
Concentrés	Sirop Sodastream Bio Limonade artisanale 500ml	7290113762374
Concentrés	Sirop Sodastream Bio Orange 500ml	7290113762398
Concentrés	Sirop Sodastream Bio Pamplemousse rose 500ml	7290113762411
Concentrés	Sirop Bio Cassis 500 ml	3291480779686
Concentrés	Sirop Bio Citron Vert 500 ml	3291480779679
Concentrés	Sirop Bio Fleur De Sureau 500 ml	3291480779693
Concentrés	Sirop Bio Rhubarbe 500 ml	3291480779709